

DMD France

Siège Social : 150, rue Jacquard
Z.I. Lyon Nord 69726 GENAY
Tél. 04.72.08.13.13

DECLARATION UE DE CONFORMITE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** situé :

Z.I. Lyon Nord 69726 GENAY – France

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

ENSEMBLE
Blouson / Veste FR3 SD2 STAT ARC VA-B2
Pantalon / cote FR3 SD2 STAT ARC VA-B2



est un EPI de catégorie 3 conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016, relatif aux Equipements de Protection Individuelle.

est soumis à la procédure d'évaluation annuelle de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon les modalités du module C2 selon le règlement 2016-425.

TTS (Total Testing Service) Organisme Notifié n°2959, situé 4 Rue de l'Echauffourée, 7700 Mouscron, en Belgique, a enregistré la demande d'examen UE de type sous le numéro DC2300536.

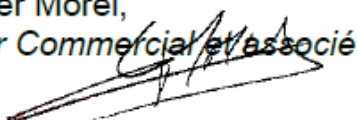
Cet EPI répond aux normes harmonisées suivantes :

				
A1A2B1C1D3E3F1 EN ISO 11612 2015	A1A2+classe 2 EN ISO 11611 2015	EN 1149-5-2018	APC 1 EN 61482-2-2020	TYPE B2 EN 17353 :2020

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Fait à Genay, le 15/06/2023,

Par Olivier Morel,
Directeur Commercial et associé



D.M.D. France
Z.I. LYON NORD
150 Rue Jacquard
69730 GENAY
Tél. 04 72 08 13 13
Fax 04 72 08 13 20